

225C1311  
FR0013230612-FS0632

1<sup>er</sup> août 2025

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**TIKEHAU CAPITAL**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juillet 2025, le concert composé des sociétés Tikehau Capital Advisors<sup>1</sup>, Tikehau Management<sup>2</sup>, Makemo Capital<sup>3</sup>, Tikehau Employee Family 2018<sup>4</sup>, MACSF Epargne Retraite<sup>5</sup>, Crédit Mutuel Arkéa et Neuflyze Vie, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 3 juillet 2025, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir à cette date 116 436 717 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 66,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>6</sup>, selon la répartition suivante :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Tikehau Capital Advisors <sup>1</sup>	95 952 297	54,40
Tikehau Management <sup>2</sup>	626 455	0,36
Makemo Capital <sup>3</sup>	1 362 742	0,77
TEF 2018 <sup>4</sup>	125 000	0,07
<b>Total sociétés sous contrôle de AF&amp;Co et MCH* (fondateurs)</b>	<b>98 066 494</b>	<b>55,60</b>
MACSF Epargne Retraite <sup>5</sup>	10 918 399	6,19
Crédit Mutuel Arkéa	5 176 988	2,93
Neuflyze Vie	2 274 836	1,29
<b>Total concert</b>	<b>116 436 717</b>	<b>66,01</b>

\* AF&Co est contrôlée par M. Antoine Flamarion et MCH est contrôlée par M. Mathieu Chabran.

<sup>1</sup> Société par actions simplifiée dont le président est la société AF&Co (contrôlée par Antoine Flamarion) et le directeur général est la société MCH (contrôlée par Mathieu Chabran). Le capital de TCA est réparti entre les fondateurs et des managers de TIKEHAU CAPITAL qui détiennent ensemble au travers de structures 68,81% du capital et des droits de vote de Tikehau Capital Advisors (parmi lesquels les participations directes de AF&Co et MCH sont, respectivement, de 21,44% et 9,50%) et un groupe d'actionnaires institutionnels : SFI (via une de ses sociétés affiliées, Legacy Participations), MACSF et North Haven Tactical Value (groupe Morgan Stanley), qui se répartissent le solde de 31,19%.

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) contrôlée conjointement par les sociétés AF&Co (contrôlée par Antoine Flamarion) et MCH (contrôlée par Mathieu Chabran) qui détiennent chacune 13,33% du capital. Tikehau Management a pour président AF&Co et pour directeur général MCH.

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) détenue et contrôlée conjointement par AF&Co (contrôlée par M. Antoine Flamarion) et par MCH (contrôlée par M. Mathieu Chabran). Makemo Capital a pour président AF&Co et pour directeur général MCH.

<sup>4</sup> Tikehau Employee Family 2018 (« TEF 2018 »), société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) détenue par Tikehau Capital Advisors (à hauteur de 59,61%), AF&Co (à hauteur de 4,69%), MCH (à hauteur de 4,69%) et par les salariés du groupe TIKEHAU CAPITAL. Tikehau Capital Advisors est le président de TEF 2018.

<sup>5</sup> Contrôlée par la société d'assurance mutuelle MACSF Prévoyance et au plus haut niveau par MACSF SGAM (société de groupe d'assurance mutuelle).

<sup>6</sup> Sur la base d'un capital composé de 176 392 984 actions représentant autant de droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le concert indique détenir, au 24 juillet 2025, 116 410 697 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 66,00% du capital et des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'un échange d'actions TIKEHAU CAPITAL dans le cadre de la participation par un actionnaire de Tikehau Capital Advisors, la société Esta Investments Pte. Ltd<sup>7</sup>, à une offre de rachat par Tikehau Capital Advisors de ses propres actions en vue de leur annulation.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général :

- la société Tikehau Employee Family 2018 a précisé détenir 414 927 bons de souscription d'actions (« BSA ») TIKEHAU CAPITAL<sup>8</sup> ; et
- la société Tikehau Management a précisé détenir 414 927 BSA TIKEHAU CAPITAL<sup>9</sup>.

---

---

<sup>7</sup> Contrôlée par la société Temasek Holdings (Private) Limited.

<sup>8</sup> BSA émis par TIKEHAU CAPITAL au bénéfice de la société Tikehau Employee Family 2018, le 21 décembre 2016. Ces BSA ont une durée de 10 ans et sont exerçables à tout moment en une ou plusieurs fois à compter du 5<sup>ème</sup> anniversaire de leur émission (chaque BSA donne droit, depuis le 19 mai 2021, à 1,161 action TIKEHAU CAPITAL au prix de 21 € par action TIKEHAU CAPITAL).

<sup>9</sup> BSA émis par TIKEHAU CAPITAL au bénéfice de la société Tikehau Management, le 21 décembre 2016. Ces BSA ont une durée de 10 ans et sont exerçables à tout moment en une ou plusieurs fois à compter du 5<sup>ème</sup> anniversaire de leur émission (chaque BSA donne droit, depuis le 19 mai 2021, à 1,161 action TIKEHAU CAPITAL au prix de 21 € par action TIKEHAU CAPITAL).